



R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry relatif
à une demande de crédit d'engagement de CHF 110'000.00 ayant
pour objet l'assainissement du réseau d'eau potable et la pose de
protection de câbles électriques à la rue des Rossets**

Résumé

La demande de crédit concerne un assainissement du réseau d'eau dans le secteur des Rossets, afin de poursuivre le renouvellement annuel (env. 2%/an) dudit réseau. Le gestionnaire souhaite remplacer d'anciennes conduites en Fonte 100 par des conduites en PE125 et installer, par endroit, des tubes de protection de câbles électriques en attente. Ce projet n'a pas été porté au budget des investissements 2019, mais est compensé par le report d'une autre demande de crédit.

Rapport n° : CG-7100.100-5
Date : 8 avril 2019
Dicastère : Services industriels

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Considérant que la longueur du réseau d'eau de Boudry est d'environ 34 km et que la durée moyenne d'amortissement est de 50 ans, cela représente un taux de renouvellement théorique de 2% par année, soit environ 680m de conduite à assainir chaque année.

A la rue des Rossets, la conduite d'eau en Fonte 100 est vieillissante et a déjà fait l'objet de plusieurs réparations, dont une importante effectuée en 2018. De nouvelles fuites pourraient potentiellement impacter l'entreprise Mikron.

Le présent rapport expose les travaux envisagés en 2019 afin d'assainir ce secteur.

PROJET :



L'image ci-dessus représente la zone des travaux et les nouveaux tronçons EAU/ELEC

En 2017, une conduite PE125 a été réalisée pour alimenter le quartier chemin Bras-de-Mar, au nord de la zone en même temps qu'une nouvelle batterie électrique et une armoire de transmission.

Il est donc prévu de mettre hors service la conduite Fonte 100 et de reprendre les introductions privées « eau » sur la conduite PE125 dans les vignes, à charge communale. Cela correspond à une longueur totale d'environ 100m. Une nouvelle conduite PE125 de 50m de long alimentera une nouvelle borne hydrante (remplacement de l'ancienne) à proximité du parking de Mikron. Le coût des hydrants est doté d'une subvention de 20%.

Dans les fouilles pour l'eau, il est aussi prévu d'installer, par endroit, des tubes de protection de câbles électriques en attente. Ceci afin d'éviter de recréuser ultérieurement à la même place pour changer les introductions électriques et réaliser un nouveau bouclage avec la station Rossets.

FINANCES :

A) RESEAU EAU

Pos.	Libellé	Coûts totaux
1	Conduite principale FT DN 150	30'000.00
2	Travaux de GC	45'000.00
3	Clôtures	5'000.00
Total intermédiaire HT		80'000.00
4	Projet, coordination, ingénierie et gestion de chantier	4'000.00
5	Divers et imprévus	8'500.00
Total devis HT		92'500.00

B) BATTERIE ELECTRIQUE EN ATTENTE

Pos.	Libellé	Coûts totaux
1	Fourniture et pose de protection de câbles	17'500.00
Total HT		17'500.00

Au final le montant total des travaux proposés est donc de :

Demande de crédit HT	110'000.00
-----------------------------	-------------------

Cette demande de crédit n'a pas été inscrite au budget des investissements 2019. Toutefois, nous souhaitons profiter du report du projet Félix-Bovet pour effectuer ces travaux relativement urgents et éviter de perdre, au vu de la LFinEC, cette capacité d'investissements calculée en fonction du budget.

En effet, il est constaté ces dernières années que les reports ou les abandons de projets inscrits aux budgets des investissements, qui ne peuvent pas par conséquent faire l'objet d'une *réserve provenant de l'enveloppe budgétaire*¹ (lorsqu'ils ne sont pas débutés dans l'année prévue), font que ces montants d'investissements autorisés par la LFinEC ne peuvent pas être utilisés. Par conséquent, il est opportun d'avancer des travaux planifiés, pour l'année suivante par exemple. C'est le cas pour l'objet qui vous est soumis dans le présent rapport.

¹ Voir pour exemple, rapport du Conseil communal au Conseil général du 28 mai 2018 relatif aux arrêtés légalisant les réserves attribuées lors du bouclage des comptes 2017

Concrètement et afin de visualiser la situation, nous vous présentons ci-après, l'état des demandes de crédit vis-à-vis du budget des investissements, pour le dicastère des services industriels :

Budget des investissements 2019						
Dicastère	Objet	2019	Voté le	Montant voté	Différence	Différentiel dicastère
Type de crédit						
Services industriels						
	Assainissement stations MT :					
Crédit d'engagement	- Mikron	240'000.00	22.02.2019	212'000.00	-28'000.00	
Crédit d'engagement	- Praz	100'000.00	22.02.2019	100'000.00	0.00	
Crédit d'engagement	Liaisons :					
	- Liaison MT Mikron-Vignoble	150'000.00	22.02.2019	150'000.00	0.00	
Crédit d'engagement	Assainissement BT	100'000.00	22.02.2019	100'000.00	0.00	
	- Route de la Gare/yc EP					
	Liaisons :					
	- Liaison Addoz-Praz	100'000.00	22.02.2019	340'000.00	240'000.00	
	- Bouclage Lières / Pré Landry	150'000.00	22.02.2019	100'000.00	-50'000.00	
	- Liaison Félix Bovet	100'000.00	Reporté	0.00	-100'000.00	
Crédit d'engagement	Eau					
	- Bouclage Lières / Pré Landry	200'000.00	22.02.2019	100'000.00	-100'000.00	
	- Felix Bovet	300'000.00	Reporté	0.00	-300'000.00	
	Divers					
Crédit d'étude	Nouveau réservoir, étude EAU	100'000.00	A voter	100'000.00	0.00	
Crédit d'engagement	Assainissement Rosset		A voter	110'000.00	110'000.00	-228'000.00
		1'540'000.00		1'312'000.00	-228'000.00	

On constate bien que les reports et économies réalisés par rapport aux projections du budget nous permettent de réaliser le présent projet sans impacter notre capacité à l'autofinancer.

CONCLUSIONS :

En conclusion, nous vous demandons de nous accorder un crédit de CHF 110'000.00 concernant l'assainissement du réseau d'eau potable et la pose de protection de câbles électriques en attente à la rue des Rossets.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 110'000.00 ayant pour objet l'assainissement du réseau d'eau potable et la pose de protection de câbles électriques à la rue des Rossets est mis à disposition du Conseil communal.
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20190504 et amortie au taux de 2% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 8 avril 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Le secrétaire

Marisa Braghini

Pierre Quinche